

---

## Alison Des Forges. Parcours de chercheurs au Rwanda

*Alison Des Forges. Researchers' Career Paths in Rwanda*

**Claudine Vidal**

---



**Édition électronique**

URL : [http://  
etudesafriaines.revues.org/15877](http://etudesafriaines.revues.org/15877)  
ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 mars 2010  
Pagination : 309-317  
ISBN : 978-2-7132-2251-1  
ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Claudine Vidal, « Alison Des Forges. Parcours de chercheurs au Rwanda », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 197 | 2010, mis en ligne le 10 mai 2012, consulté le 27 janvier 2017. URL : [http://  
etudesafriaines.revues.org/15877](http://etudesafriaines.revues.org/15877)

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 janvier 2017.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Alison Des Forges. Parcours de chercheurs au Rwanda

*Alison Des Forges. Researchers' Career Paths in Rwanda*

Claudine Vidal

---

- 1 Le 12 février 2009, Alison Des Forges, universitaire américaine et conseillère principale pour l'Afrique de l'ONG Human Rights Watch, perdit la vie ainsi que tous les passagers de l'avion qui s'écrasa à Buffalo (État de New York), où elle résidait.
- 2 Alison Des Forges est représentative d'une figure récente du chercheur universitaire engagé. En effet, si l'engagement public de chercheurs dans des combats pour la justice, la vérité, et bien d'autres causes est aussi ancien que l'existence d'une recherche indépendante, cet engagement a pris des formes historiques variées. Durant l'affaire Dreyfus, les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle furent marquées par les interventions de savants célèbres, appartenant à des institutions prestigieuses telles l'Institut, le Collège de France, l'École des Chartes, l'Institut Pasteur. Ces savants prirent appui sur leurs méthodes professionnelles pour critiquer les « preuves » faisant de l'accusé l'auteur du bordereau censé révéler sa trahison (Duclert 2006). Plus proche de nous, l'historien Pierre Vidal-Naquet, spécialiste de l'Antiquité grecque, fonda sa dénonciation de la torture pratiquée durant la guerre d'Algérie sur une enquête à caractère scientifique. Il développa aussi, en tant qu'historien, une analyse démontrant les techniques falsificatrices des écrits négationnistes sur le génocide juif.
- 3 À partir des années 1970-1980, les associations entre activités de recherches et activités militantes prirent leur essor selon de nouvelles modalités. Celles-ci étaient liées à la professionnalisation d'acteurs engagés par les organisations pour la défense des droits de l'Homme telles Amnesty International — qui reçut le prix Nobel en 1977 — et Human Rights Watch, créée en 1988. Dans un premier temps, ces organisations recrutèrent des juristes hautement diplômés et spécialisés (Dezalay & Garth 1998). Puis elles firent appel à d'autres savoirs afin d'analyser les contextes historiques, politiques et sociologiques des événements meurtriers dont elles dénonçaient les responsables. C'est ainsi que

sociologues, historiens et anthropologues furent sollicités par les ONG et les agences de défense des droits de l'Homme en tant que spécialistes des régions et des sociétés concernées.

- 4 Alison Des Forges commença par assister bénévolement Human Rights Watch durant les années 1980. Lorsque la guerre civile débuta au Rwanda en octobre 1990, elle devint membre salariée de l'organisation au titre de conseillère senior de la division Afrique. C'est ainsi qu'il lui revint d'introduire dans le champ de la défense des droits de l'Homme les méthodes et les objectifs propres aux sciences humaines. En témoigne notamment le premier ouvrage majeur publié sur le génocide au Rwanda, ouvrage dont elle assura la direction et rédigea la plus grande partie<sup>1</sup>. En effet, ce gros volume ne s'en tient pas à une « historiographie judiciaire », selon l'expression de Carlo Ginzburg (1997), soit à une perception des événements sélectionnant un seul type d'actions, celles qui peuvent être rapportées à la responsabilité d'individus. Il présente une analyse attachée à restituer la complexité des contextes historiques, politiques et sociologiques de la tragédie.
- 5 En raison de ses recherches sur la guerre et le génocide au Rwanda, Alison Des Forges fut entendue à de nombreuses reprises au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), et devant des tribunaux nationaux en tant que témoin expert. Elle intervint aussi devant des commissions d'enquêtes parlementaires. Elle dirigea en outre plusieurs enquêtes publiées dans des rapports de Human Rights Watch sur le Rwanda et sur l'Est du Congo (RDC)<sup>2</sup>. Son influence publique était reconnue, aussi la presse internationale consacra-t-elle de nombreux hommages aux recherches qu'elle mena sur le génocide tutsi ainsi qu'à ses interventions pour la défense des droits humains dans la région des Grands Lacs africains.

J'ai rencontré Alison Des Forges au Rwanda pour la première fois en 1967. Nous nous sommes revues bien des années plus tard, à nouveau au Rwanda, en octobre 1995. Je me propose, dans ce bref article, de montrer, pour chacune des périodes considérées, à quelles situations politiques et à quels champs intellectuels était confronté tout travail de recherche portant sur les rapports de pouvoir propres à l'histoire rwandaise.

## La nouvelle histoire du Rwanda : les années 1960, 1970

- 6 Alison Des Forges fit partie de cette génération de jeunes chercheurs (historiens, sociologues, anthropologues) qui, à la fin des années 1960, entreprit de constituer une « nouvelle » histoire du Rwanda. Nouvelle car elle transformait une perception du passé précolonial qui faisait du royaume rwandais une entité politique et administrative unifiée par la dynastie régnante et de la société un système de quasi-castes ethniques, la minorité tutsie, détentrice de richesse bovine, dominant la majorité des agriculteurs hutus. Un anachronisme en réalité : le Rwanda décrit était celui de la *pax belgica*, placé sous administration indirecte d'un roi et de chefs n'ayant d'autre latitude que celle d'exécuter les directives émanant de l'autorité coloniale et quadrillé par les missions catholiques qui avaient triomphé des résistances à la conversion. Dans ce pays, exploré seulement au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les transformations imposées par les autorités coloniales ne commencèrent à devenir effectives qu'à partir des années 1930. C'est pourquoi il était possible de mener des enquêtes historiques orales auprès de témoins nés avant l'implantation européenne, dont les récits suggéraient de fécondes pistes de recherche. Il existait également, sur place, dans les missions et les préfectures, une

importante documentation écrite. Alison Des Forges choisit d'étudier le règne du *mwami* Musinga, de son intronisation, en 1896, jusqu'à sa déposition par les autorités belges, en 1931. C'était découvrir un entremêlement de conflits violents entre des acteurs aussi divers que le roi, les grandes familles d'origine princière, des notables locaux, des agents de la colonisation politique (allemands, puis belges) et religieuses (la Mission des Pères Blancs), enfin des populations locales prises en otage. Les conflits « modernes » entre Européens et Rwandais étaient de fait sous-tendus par les enjeux de luttes sanglantes qui s'étaient déroulées avant les interventions coloniales. Alliant témoignages oraux (« the most important source for this study ») et sources écrites, l'historienne reconstitua cette période troublée dans sa thèse, *Defeat is The Only Bad News: Rwanda under Musinga, 1896-1931* (Des Forges 1972).

- 7 Les représentations ethnocentristes de nos prédécesseurs restaient pourtant influentes. En effet, la littérature savante européenne, d'origine missionnaire et universitaire, avait construit un dualisme Hutu/Tutsi qui imposait un système rigide d'explication globale, peu soucieux d'observer la diversité des relations pratiques entre les groupes sociaux et d'en rendre compte. Or, ce schématisme intellectuel, qui n'avait jamais concerné jusqu'alors qu'un petit monde de spécialistes d'un pays fort peu connu, était devenu le fondement idéologique de l'État républicain postcolonial, après la chute de la monarchie. Les *leaders* de la Première république du Rwanda donnaient libre cours à des discours dont les plus modérés faisaient des Tutsis les oppresseurs immémoriaux de la majorité hutue, tandis que d'autres, ouvertement racistes, incitaient à la haine d'une ethnie qu'ils stigmatisaient comme « naturellement » perverse. Des pogroms très meurtriers avaient frappé les populations tutsies et provoqué l'afflux de réfugiés par dizaines de milliers dans les pays limitrophes. Cependant, durant les deux décennies suivant l'indépendance, les travaux historiques et anthropologiques ne subirent aucune censure de la part des autorités. Les chercheurs occidentaux (américains, canadiens, belges, français) qui les menaient étaient rattachés soit à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), financé par la Belgique et associé au Musée royal de l'Afrique centrale, soit à l'Université nationale du Rwanda, soutenue et administrée par la coopération canadienne<sup>3</sup>.

Nos prédécesseurs s'étaient surtout intéressés aux traditions dynastiques qui relataient une généalogie politique du royaume magnifiant la geste royale. Ils avaient également élaboré un modèle féodal de la société rwandaise qui ne rendait pas compte de l'histoire et des formes de la domination politique et économique. Par ailleurs, durant des décennies, les interlocuteurs des missionnaires et des chercheurs furent choisis dans les milieux proches de la cour royale et transmirent leur vision idéalisée de l'ancien régime. La rupture avec cette histoire fut rendue possible par le recours à une documentation jusqu'alors inexploitée. Il s'agissait d'une précieuse documentation écrite<sup>4</sup> et d'une irremplaçable documentation orale, recueillie auprès de nombreux témoins nés avant le XX<sup>e</sup> siècle. Nous avons pu rencontrer, en différentes régions du Rwanda, des interlocuteurs d'origines sociales diverses et travailler avec eux à l'enregistrement d'entretiens permettant de restituer leurs propres expériences du passé ainsi que de reconstituer des chroniques d'histoire locale. Leur apport fut essentiel à la « nouvelle histoire »<sup>5</sup>. C'est ainsi que la connaissance des pratiques politiques existant avant et au début de la colonisation, soit au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, fut édifiée grâce au travail de mémoire de témoins appartenant à une génération sur le point de disparaître. Ce savoir demeura dans les limites du champ universitaire, aussi bien dans les pays occidentaux qu'au Rwanda. Il n'exista que pour un public restreint de chercheurs et d'étudiants, sans

avoir détruit ni les représentations idéologisées de la « féodalité » antérieure à la République née avec l'Indépendance du pays, ni les conceptions globalisant Hutus et Tutsis en blocs antagonistes depuis des temps immémoriaux.

À la même époque, d'autres chercheurs étudièrent les conflits politiques ayant éclaté à la fin des années 1950 jusqu'à la chute de la Première république, en 1973. Ils contribuèrent au développement d'approches relevant de l'histoire du temps présent (Lemarchand 1970 ; Reyntjens 1985).

## Les recherches sur le génocide tutsi

- 8 Le génocide tutsi fut perpétré entre le 6 avril et le 4 juillet 1994. Dès le mois de septembre de la même année, furent publiés des travaux émanant de journalistes, de religieux, d'acteurs humanitaires, de juristes, de militants politiques, d'universitaires. Alors que le recueil de témoignages et de documents fiables débutait à peine, ces premières parutions affirmaient des thèses sur les déterminations du génocide. Autrement dit, au lieu de juger que la première tâche était de savoir *comment* le génocide avait été perpétré, de déterminer les rôles de ceux qui le conçurent et de ceux qui l'exécutèrent, de rechercher de quelles façons les victimes furent traquées et massacrées, les auteurs, qui publièrent peu après l'événement, s'attachèrent principalement à reconstituer la genèse idéologique du génocide. Ils retracèrent une histoire de la question ethnique, une histoire non pas immédiate mais de longue durée, englobant le passé précolonial et la colonisation. Furent ainsi notamment relus les travaux dus à la « nouvelle histoire ». Ces relectures étaient destinées à un public élargi et leur finalité principale consistait à s'opposer aux conceptions ethnocentristes de l'histoire rwandaise, conceptions dont des autorités avaient tiré une propagande meurtrière.
- 9 À la génération de la « nouvelle histoire » du Rwanda précolonial, avait succédé une seconde génération de chercheurs (sociologues, anthropologues, géographes, économistes) dont les travaux portèrent sur la société rwandaise actuelle. Un certain nombre de chercheurs occidentaux faisant partie de ces deux générations entreprirent d'enquêter sur le génocide. Or, pour eux, le travail prioritaire était de savoir *comment* on avait tué. Ceux qui ne conduisirent pas d'enquêtes directement sur le terrain constituèrent leur documentation à partir de toutes sortes de sources orales et écrites accessibles hors du Rwanda. Ils explorèrent certains des aspects du génocide que ces sources leur permettaient d'investiguer, en s'essayant à déterminer des lignes d'enquête dont les *doxas* qui se sont rapidement imposées ne tenaient pas compte (Newbury & Newbury 2000 ; Taylor 2000 ; Vidal 1998). D'autres purent revenir au Rwanda, dès les années 1995, et engager des recherches sur le terrain, tels, entre autres, André Guichaoua (1995), Danielle de Lame (1997) et Timothy Longman (1995).
- 10 En tant que conseillère principale pour l'Afrique de Human Rights Watch, Alison Des Forges coordonna et mena elle-même des enquêtes sur le génocide des Rwandais tutsis. Il en résulta le long rapport, *Aucun témoin ne doit survivre*, publié en 1999. Le terme « rapport », évoquant des productions préformatées par les objectifs de leurs commanditaires et dites de « littérature grise », ne doit pas égarer. Il s'agit d'un travail de recherche au plein sens universitaire du terme : analyser comment une constellation de causalités et de responsabilités a rendu le génocide possible. De là une enquête en trois dimensions : internationale, nationale, locale. Au niveau international, l'enquête retrace la faillite de l'ONU et des États occidentaux face au génocide et leur refus de s'y opposer

(quand ce ne fut pas leur complaisance à l'égard des autorités rwandaises criminelles). Au niveau national, elle décrit les grandes lignes du dispositif génocidaire que les autorités extrémistes, après s'être emparées du pouvoir, réussirent à organiser et développer au lendemain de l'attentat du 6 avril contre l'avion présidentiel. Au niveau local, deux études très détaillées ont été menées dans les préfectures de Gikongoro et Butare. Ce sont des récits minutieux, fondés sur de multiples témoignages mais pas seulement, car « l'administration du génocide » a produit toutes sortes de documents écrits présentés dans l'ouvrage. Alison Des Forges a dirigé ces investigations en historienne, et, comme naguère, procéda à une analyse démentant les visions simplificatrices du génocide.

Grâce à l'apport des recherches universitaires, des enquêtes parlementaires et des investigations judiciaires, l'on en savait plus à la fin des années 1990 sur les responsabilités internationales et sur les autorités extrémistes qui décidèrent le massacre de la minorité tutsie. Mais, par rapport à ces connaissances, les premières enquêtes spécifiques portant sur le déroulement local du génocide, publiées dans *Aucun témoin ne doit survivre*, ont montré qu'elles étaient indispensables et que beaucoup encore restait à découvrir. Indispensables en effet, car elles restituent l'action de certains membres des élites intermédiaires (autorités administratives, religieuses, notabilités locales) qui ont efficacement relayé les ordres de génocide, montrent que toutes les élites hutues n'ont pas adhéré à la folie criminelle de ce programme et incitent à cesser de penser les relations entre autorités et paysannerie sur le modèle d'une mécanique d'obéissance. Ces recherches localisées ont fait école.

## La professionnalisation de la recherche engagée

- 11 J'ai décrit les parcours propres à plusieurs chercheurs qui pratiquèrent des enquêtes au Rwanda avant avril 1994 puis orientèrent par la suite leurs travaux sur l'histoire présente, celle du génocide. Le parcours d'Alison Des Forges a cependant des caractères singuliers. En effet celle-ci investit entièrement ses activités et ses méthodes de chercheur dans la production et la direction de rapports s'inscrivant dans les actions publiques de l'organisation Human Rights Watch. Le statut des documents ainsi produits est incontestablement différent de celui des publications scientifiques. La lecture critique de ces rapports montre cependant que les formes de rigueur auxquelles ils sont soumis ont un air de famille avec celles qu'appliquent les travaux scientifiques. Il ne me semble pas illégitime de suggérer que l'apport de l'historienne a joué dans le recours à ces formes de rigueur.
- 12 Si Alison Des Forges maintint les règles de son métier d'origine dans son travail à Human Rights Watch, elle n'en fut pas moins membre à plein temps de l'ONG. Cette position impliquait des pratiques professionnelles différentes, notamment celles qui consistaient en des interventions médiatisées s'adressant à divers publics. Des années durant, elle participa, dans le monde entier, à des procès, à des commissions et des séminaires. Elle acquit ainsi une réputation publique. Elle devint en effet l'une des personnes auxquelles firent régulièrement appel les institutions nationales et internationales, les ONG ainsi que les journalistes.

Elle effectua des enquêtes pour le procureur du TPIR, témoigna également au cours de procès en Belgique, en Hollande, au Canada, en Suisse, ainsi que devant des commissions parlementaires formées au Sénat belge (1997) et à l'Assemblée nationale française (1998). Je me souviens de son audition devant les députés français de la Mission d'information, le

16 juin 1998. Une longue audition où elle exposa une synthèse du rapport qu'elle s'appêtait à publier. À cette époque, Alison était, parmi les analystes de la tragédie rwandaise, la mieux informée, la mieux à même de montrer aux responsables politiques d'États qui auraient pu tenter de réagir les conséquences de leur inaction alors que, durant les premiers jours suivant l'attentat, les forces génocidaires n'avaient pas encore les moyens de faire aboutir leur projet. Tout cela fut dit posément, d'une façon que l'on pourrait qualifier de pédagogique. À un seul moment, elle changea d'attitude. Elle avait une petite voix mais elle la força pour élever le ton et accuser les autorités françaises de n'avoir pas dénoncé les massacres dans une allocution radiodiffusée : même cela, qui était peu de chose mais qui aurait pu avoir de l'importance en raison de l'influence de la France au Rwanda, n'a pas été tenté, « même cela ! ». Les auditions avaient été filmées par l'Assemblée nationale et, en revoyant, pour les besoins d'un film, celle d'Alison, j'ai à nouveau été frappée par la force de cette interpellation.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES, 1974 « Le problème de la domination étatique au Rwanda. Histoire et économie », Numéro thématique, C. VIDAL (dir.), XIV (1), 53.
- DES FORGES, A., 1972, *Defeat is The Only Bad News : Rwanda under Musinga, 1896-1931*, Ph. D. Dissertation, New Haven, Yale University (University Microfilms International).
- DEZALAY, Y. & GARTH, B., 1998, « Droits de l'homme et philanthropie hégémonique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 121 (1) : 23-41.
- DUCLERT, V., 2006, *L'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte.
- GINZBURG, C., 1997, *Le juge et l'historien*, Lagrasse, Verdier.
- GUICHAOUA, A., 1995, *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Villeneuve d'Ascq, Université des Sciences et Technologies de Lille.
- D'HERTEFELT, M., 1971, *Les clans du Rwanda ancien. Éléments d'ethnosociologie et d'ethnohistoire*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- D'HERTEFELT, M. & DE LAME, D., 1987, *Société, culture et histoire du Rwanda, Encyclopédie bibliographique 1863-1980/87*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
- HUMAN RIGHTS WATCH, FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME, 1999 *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala. (La version anglaise a été publiée, la même année, par Human Rights Watch (New York) sous le titre *Leave None to Tell the Story*.)
- 2003, *Ituri : « Covered in Blood ». Ethnically Targeted Violence in Northeastern DR Congo*, New York, Human Rights Watch.
- DE LAME, D., 1997, « Le génocide rwandais et le vaste monde, les liens du sang », in S. MARYSSE & F. REYNTJENS (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 1996-1997*, Paris, L'Harmattan : 157-177.
- LEMARCHAND, R., 1970, *Rwanda and Burundi*, London, Pall Mall Press.

LONGMAN, T., 1995, « Genocide and Socio-Political Change : Massacres in Two Rwandan Villages », *Issue : A Journal of Opinion*, XXIII (2) : 18-21.

NEWBURY, C., 1988, *The Cohesion of Oppression, Clientship and Ethnicity in Rwanda, 1860-1960*, New York, Columbia University Press.

NEWBURY, D. & NEWBURY, C., 2000, « Bringing the Peasants Back In : Agrarian Themes in the Construction and Corrosion of Statist Historiography in Rwanda », *The American Historical Review*, 105 (3) : 832-877.

REYNTJENS, F., 1985, *Pouvoir et droit au Rwanda. Droit public et évolution politique, 1916-1973*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.

TAYLOR, C., 2000, *Terreur et sacrifice. Une approche anthropologique du génocide rwandais*, Toulouse, Éditions Ocarès.

VIDAL, C., 1998, « Questions sur le rôle des paysans durant le génocide des Rwandais tutsis », *Cahiers d'Études africaines*, XXVIII (2-4), 150-152 : 331-345.

## NOTES

1. HUMAN RIGHTS WATCH, FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME (1999), *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*.

2. Retenons, dans cet ensemble, le rapport intitulé *Ituri : « Covered in Blood »*. *Ethnically Targeted Violence in Northeastern DR Congo*, HUMAN RIGHTS WATCH (2003). Les auteurs de ce document construisent les récits de massacres à partir de témoignages oraux. Pour les restituer, ils recourent aux normes critiques de l'historiographie. La force spécifique dans le champ public des rapports de Human Rights Watch tient précisément à ce travail d'enquête minutieux, mené dans des conditions où il a longtemps été inhabituel.

3. Durant les années 1960, les futurs chercheurs rwandais en sciences humaines entamaient leurs études à l'Université nationale du Rwanda. L'historien, philosophe et poète, Alexis Kagame, était reconnu en tant que grand spécialiste de l'histoire dynastique. Il enseignait à l'Université et publia de nombreux ouvrages.

4. Cette « littérature grise », très riche, était constituée de rapports et d'enquêtes rédigés par des administrateurs ainsi que des documents missionnaires, d'archives déposées dans les préfectures et les communes.

5. En 1974, les *CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES* publièrent sous ma direction, un numéro spécial, « Le problème de la domination étatique au Rwanda. Histoire et économie » faisant un point sur les avancées de la « nouvelle histoire ». Pour les thèses et les très nombreux articles provenant de cette génération de chercheurs, je renvoie à l'ouvrage en deux tomes de Marcel D'HERTEFELT et Danielle DE LAME (1987). Retenons parmi d'autres, car ils sont représentatifs des travaux historiques de cette génération, l'ouvrage de Marcel D'HERTEFELT (1971), et celui de Catharine NEWBURY (1988).

---

## RÉSUMÉS

### Résumé

Depuis la fin des années 1960, des chercheurs occidentaux ont travaillé sur l'histoire des relations politiques au Rwanda de la période précoloniale au temps présent. Plusieurs de ces chercheurs ont conduit des études sur le génocide tutsi perpétré en 1994. Alison Des Forges, qui fit partie de cette génération, a représenté un nouveau type de chercheur, engagé dans des organisations militantes fondant leur activité sur l'exercice d'une spécialité professionnelle. Les travaux ainsi que les interventions médiatiques et judiciaires qu'elle a effectués, dans le cadre de Human Rights Watch, attestent le transfert des formes de rigueur propres aux chercheurs historiens vers les organisations des droits de l'Homme.

### Abstract

Since the end of the 60s, Western researchers have been working on the history of political relationships in Rwanda from the pre-colonial period to nowadays. Several of them carried out research on the Tutsi genocide, perpetrated in 1994. Alison Des Forges was one of this generation. She represented a new kind of researcher who was involved in activist organizations which carried out their work within a professional framework. The work she did, as well as the media and legal actions she took part in as a member of Human Rights Watch, show the transfer of rigorous research methods specific of historian researchers towards human rights organizations.

## INDEX

**Mots-clés** : Rwanda, Alison Des Forges, génocide tutsi, histoire politique, Human Rights Watch

**Keywords** : Rwanda, Alison Des Forges, Tutsi Genocide, Political History, Human Rights Watch

## AUTEUR

CLAUDINE VIDAL